

Les mots de la gymnastique

Ce sont des mots que nous utilisons (ou avons utilisés) très souvent. Comme nos disciplines et nos engins, ils ont une histoire que nous vous proposons de parcourir.

Gymnastique. Avec son y, ce mot ne peut cacher son origine grecque. Dans la langue antique, sa famille est bien fournie : *gymnos* (prononcer le g dur et le y avec le son u, comme en allemand) signifie nu, découvert, mais aussi sans armure, sans arme, donc en tenue légère pour l'entraînement ; le *gymnès* est un soldat légèrement armé ; le *gymnasion* désigne le lieu de l'entraînement physique (d'où le sens de gymnase en France), destiné aussi à la formation culturelle et civique des adolescents (d'où le sens en Suisse et en Allemagne) ; le *gymnastès* est un entraîneur ; la *gymnasia* ou le *gymnasma* désignent la pratique sportive ; les adjectifs *gymnasticos* et *gymnicos* qualifient ce qui concerne l'entraînement. Les jeunes Grecs s'entraînaient-ils vraiment intégralement nus ou simplement en tenue légère ? Si les compétitions (à Olympie notamment) se faisaient probablement dans le plus simple appareil, dans la perspective chère aux Grecs de l'exaltation du corps, certains historiens discutent du sens exact qu'il faut donner au mot *gymnos*. Ils suggèrent que les athlètes, sur les illustrations des poteries notamment, sont représentés nus peut-être autant par convention esthétique que par souci de réalisme. On n'aura pas la prétention de trancher ici. Et on rappelle que le *gymnasion* est réservé aux garçons, l'éducation des filles étant consacrée à d'autres compétences, à la notable exception de la cité de Sparte qui veut des épouses et des mères fortes.

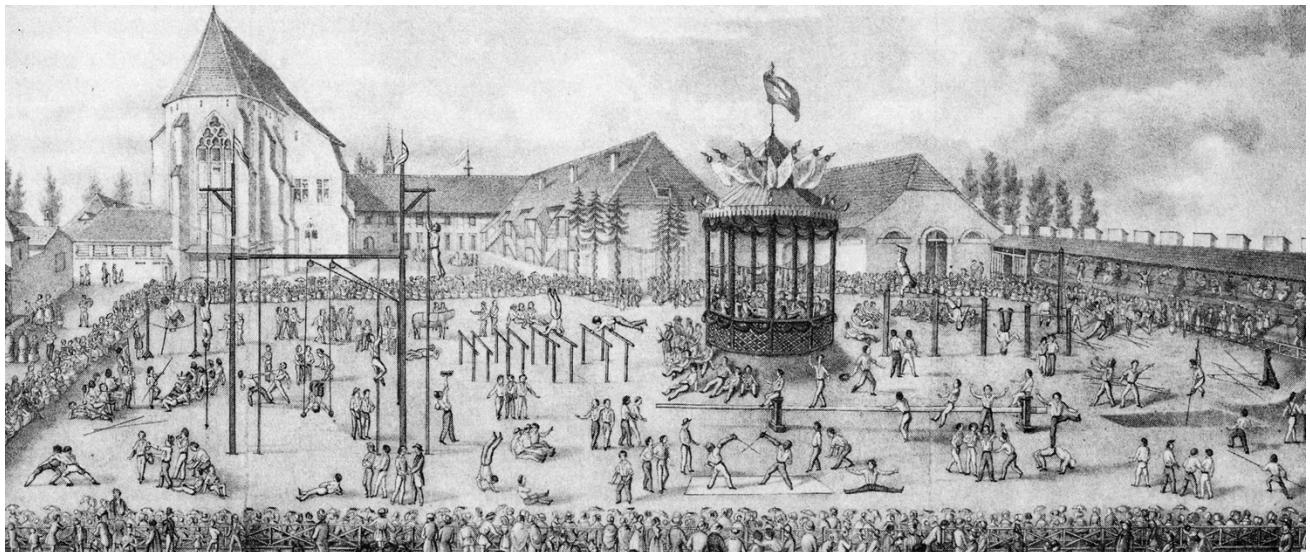
La *gymnasia* grecque n'est que très partiellement l'ancêtre de notre gymnastique : elle désigne l'ensemble des exercices physiques : course, saut en longueur, lancers (javelot et disque), lutte, pugilat (boxe), pancrace (sorte de catch), équitation, jeux de balle (assez mal connus), mais aussi la rhétorique voire la musique ; l'aviron et la natation sont parfois au programme. Mais l'acrobatie et les diverses formes de danse sont absentes du *gymnasion*. C'est le terme plus général de sport qui traduit le mieux le terme grec. Le sportif est souvent nommé *athlétès*, celui qui lutte, dans tous les sens du terme, militaire, sportif, moral.

Les Romains ont d'autres goûts, plus directement adaptés à l'entraînement militaire ou aux jeux du cirque ; le Moyen Âge nous évoque les joutes des chevaliers (avec entraînement sur des chevaux de bois qui seront à l'origine de nos chevaux d'arçons et de saut), ou les jeux populaires (jet de pierre, lutte, course à la base de nos jeux nationaux), le tir à l'arc, et les acrobates des foires qui inventent une partie de nos éléments de gymnastique au sol. Mais on n'utilise pas le terme gymnastique.

Pour cela, il faut attendre la Renaissance. Les humanistes remettent au goût du jour l'idéal esthétique et hygiénique des Grecs et préconisent, surtout pour les garçons, une large palette d'activités : jeux de balle, pugilat, grimper de corde, haltères, natation, course, équitation. L'éducation du jeune Gargantua, telle que la décrit Rabelais en 1534, comprend ces disciplines sous la direction d'un écuyer prénommé Gymnaste (Gargantua, chap. XXIII). En 1569, le médecin italien Girolamo Mercuriale (ou Mercurialis) publie en latin un ouvrage qui marque son époque, *De arte gymnastica* (au sujet de l'art gymnique, le mot art ayant ici le sens très général de domaine). Il y étudie les risques de certaines activités pour la santé et préconise des pratiques physiques, souvent celles qu'il a trouvées dans les textes antiques. Il pose en quelque sorte les bases de la gymnastique médicale et assied définitivement le mot gymnastique dans le vocabulaire européen. Mais il ne s'agit pas encore de notre gymnastique.

Jean-Jacques Rousseau insère la gymnastique naturelle (jeux dans la nature et à la maison) dans sa conception de l'éducation. En 1793, le pédagogue allemand Guts Muths publie une *Gymnastik für die Jugend*, diffusée et traduite dans toute l'Europe. Il y développe la première méthode scolaire systématique d'une gymnastique qui incorpore le pentathlon grec (course, saut en longueur, disque, javelot, lutte), l'escalade, la danse et quelques engins primitifs.

Friedrich Ludwig Jahn (1778-1852), surnommé le *Turnvater*, est un patriote qui rêve d'une Allemagne unifiée avec une jeunesse héroïque et forte. Il développe un programme d'activités inspirées des auteurs précédents et systématise l'utilisation du portique (grimper de perche et corde, anneaux, échelles) et des engins (cheval, barres parallèles, barre fixe, poutre). Il y inclut la course, le javelot, le saut à la perche, la lutte, le tir à l'arc, l'escrime. Ennemi juré de l'envahisseur Napoléon, il ne peut se satisfaire d'un terme (gymnastique) qu'il juge trop français et préfère donc utiliser le mot *Turnen*, qu'il aurait créé à partir du mot *Turnier* (tournoi), ignorant que ce dernier était issu d'un vieux mot français ! Son ouvrage de référence, paru en 1816, adapte le titre de Mercurialis : *Die deutsche Turnkunst* (l'art gymnique allemand). Cette conception très généraliste du *Turnen* inspire directement les pionniers de la gymnastique suisse et les premières fêtes fédérales.



Fête fédérale de Bâle, 1848. On y voit bien la variété des activités de la gymnastique de l'époque. De droite à gauche : javelot sur cible, saut de la fosse, barre fixe, pyramides, poutre, escrime, sol, barres parallèles, cheval, lever de pierre, grimper de perche et de corde, anneaux, lutte, saut à la perche. (Documentation GymVaud)

La gymnastique suédoise, inspirée des travaux de Pehr Henrik Ling (1776-1839), se développe également à partir du début du XIX^e siècle, dans une direction très différente : elle s'apparente à la kinésithérapie, recherche les meilleures positions corporelles, privilégie la souplesse et la coordination et n'utilise pratiquement pas d'engins (à part des espaliers et des bancs... suédois). En Suisse comme en Allemagne, elle peine à rivaliser avec le *Turnen*. Elle fait cependant son chemin lorsque se développent les gymnastiques scolaire et féminine.

À l'origine, la Société fédérale de gymnastique se nomme donc *Eidgenössischer Turnverein* en Suisse alémanique, où le mot *Gymnastik* ne réapparaîtra que tardivement (dans les années 1980) pour remplacer la *Körperschule* (école du corps) ou les *freie Uebungen* (exercices à mains libres). De ce côté de la Sarine, nous avons un problème lexical, car le mot gymnastique désigne familièrement à la fois le sport scolaire (la leçon de gym), notre activité générale très variée (la société de gym) et une discipline spécifique (gymnastique rythmique, gymnastique petite surface ou avec engins à main...).

C'est à partir de la Fête fédérale de Fribourg, en 1854, que l'on distingue le concours aux engins et les exercices nationaux. En Suisse alémanique, on adopte une appellation allemande qui renverse le mot de Jahn, *Kunstturnen* (gymnastique d'art), et le terme de gymnastique artistique s'imposera peu à peu en français, à côté des jeux nationaux.

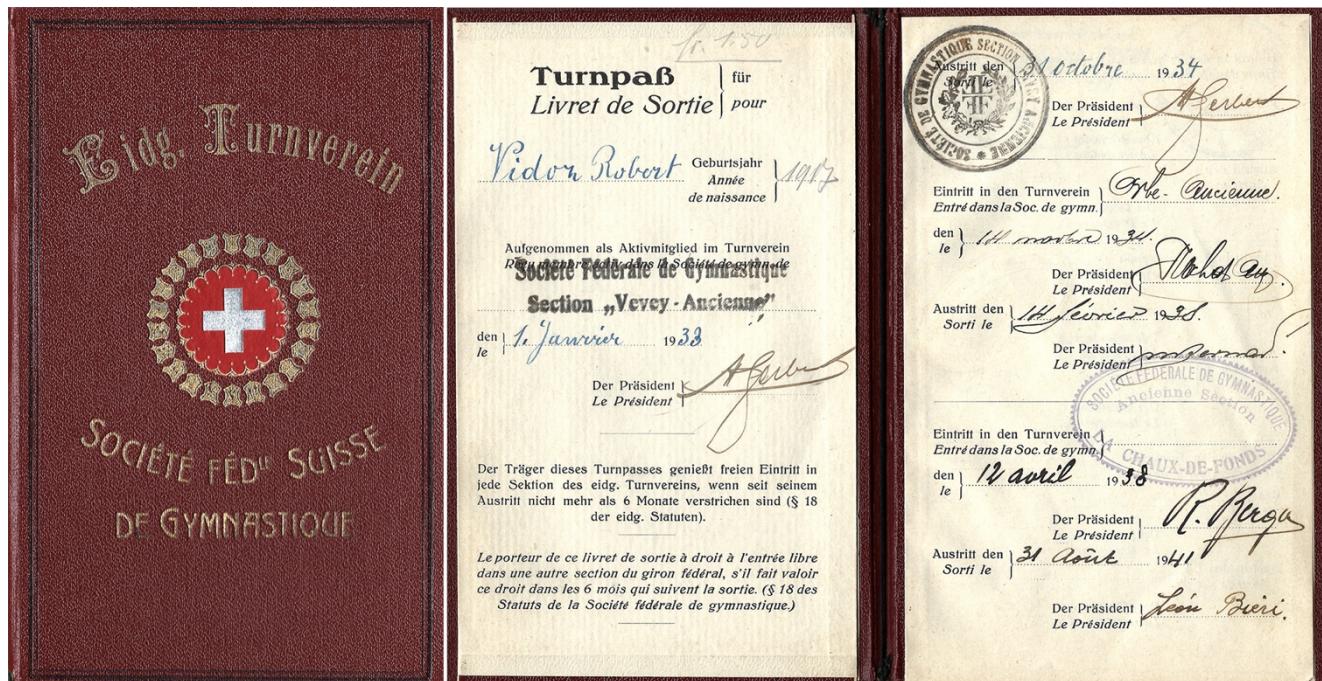
Sport. Les Anglais, on le sait, sont à l'origine de nombreux sports modernes, ce qui explique peut-être certaines règles et normes qui paraissent curieuses aux esprits continentaux. On leur doit donc une bonne part du vocabulaire sportif, mais pas en gymnastique... ; ils sont bien à l'origine du football (prononcer futebol), mais pas du handball, développé en Allemagne (donc ne pas prononcer handbôle). On leur doit aussi le mot lui-même : *disport* puis *sport* qui signifiait divertissement, jeux, concours. Cet anglicisme est attesté en français depuis 1828. Mais c'est en fait un aller-retour, puisque

l'anglais avait importé un mot français du XII^e siècle, *desport*, qui signifiait divertissement (du verbe *se desporter*, se sortir).

Section ou société ? À ses débuts, la Société fédérale de gymnastique regroupe des membres individuels, organisés en sections (parties d'un tout) locales. Chaque membre est théoriquement invité à l'assemblée annuelle de la SFG qui, accompagnée de quelques concours, constitue la fête fédérale annuelle. Les difficultés et les coûts des déplacements limitent évidemment fortement cette démocratie directe originelle, et les sections fonctionnent comme bureau de vote pour les grandes décisions. Les associations cantonales, constituées progressivement au cours du XIX^e siècle, accueillent à leur tour les sections, et finissent par constituer un des étages de l'édifice. Le mot section qu'on employait pour nos sociétés masculines correspondait donc à celui de la section locale de tel parti ou de la section vaudoise de la ligue pour telle ou telle bonne cause. Contrairement à ce que l'on entend parfois, il n'est pas tiré du vocabulaire militaire, même s'il est vrai que les préliminaires et exercices de marche de nos fêtes d'autrefois ressemblaient beaucoup à l'école de section de nos vaillants soldats.

Lors de la fusion de 1985 (création de la FSG), une terminologie plus logique entérine une situation qui existait en fait depuis longtemps à la SFG et qui correspondait d'ailleurs à la structure de l'ASGF : c'est désormais la cellule de base qui est une société ; elle est représentée par des délégués à l'assemblée de son Association cantonale ; les Associations cantonales sont fédérées au sein de la Fédération suisse de gymnastique et envoient des délégués à son assemblée annuelle. Le terme de section n'a donc plus lieu d'être, sauf éventuellement pour distinguer différents groupements au sein d'une société (les anciennes sous-sections).

Pour illustrer le fait que le gymnaste était en fait admis dans la Société fédérale par l'intermédiaire de sa section, certains se rappellent peut-être du *Turnpass* (passeport gymnique) utilisé jusqu'aux années 1960, qui permettait à un membre de la SFG d'être admis automatiquement dans une nouvelle section, grâce à un visa garantissant qu'il n'avait pas été exclu de la section précédente.



Le Turnpass de Robert Vidoz, membre de Vevey-Ancienne en 1933, d'Orbe-Ancienne de 1934 à 1938, de la Chaux-de-Fonds-Ancienne de 1938 à 1941 avant son retour à Vevey. Les huit années passées dans d'autres sections seront comptées pour lui attribuer l'honorariat en 1952. (Archives de Vevey-Ancienne)

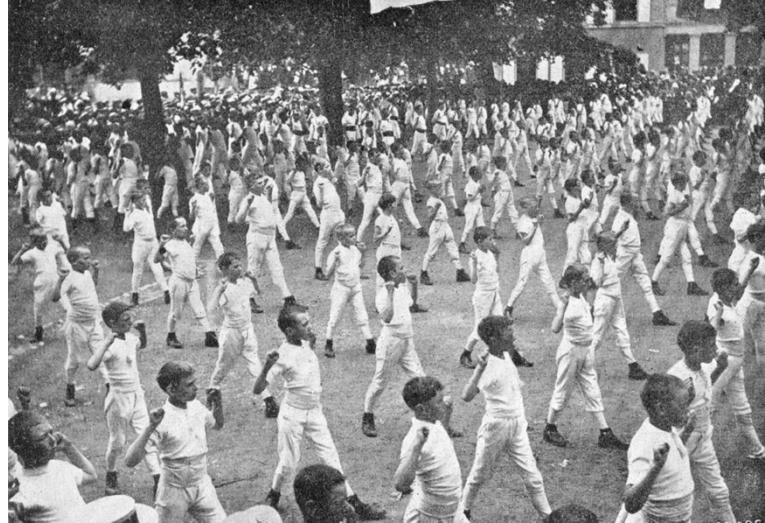
Pupilles et pupillettes. Selon les statuts cantonaux de 1899, les sections vaudoises ne peuvent accepter des membres de moins de 16 ans. On avait pourtant vu apparaître dans plusieurs sections, dès le milieu du XIX^e siècle, des classes dites d'*élèves*, d'*externes*, ou de *co-gymnastes* ; marginales dans les sociétés, sans concours et souvent éphémères, ces classes sont peu mentionnées dans les notices historiques. Elles deviennent cependant nombreuses à partir du début du XX^e siècle, et le nom de *pupilles* se généralise à partir de 1910, l'explication de ce choix restant à trouver. Les premières classes de *pupillettes* suivent de peu la fondation des sociétés féminines, avant 1920 pour les pionnières. Une recherche sur la genèse de nos groupes de jeunesse constituerait un joli sujet de mémoire d'histoire !

Tous les dictionnaires ignorent complètement le mot *pupillette*, et ne connaissent des *pupilles* que pour désigner les personnes sous tutelle ou protection, indifféremment de l'âge et du genre. Etymologiquement, le mot vient du latin *pupillus* – *pupilla*, qui désigne le jeune garçon ou la jeune fille, lui-même diminutif de *pupa*, la poupée. De même origine, la *pupula* désigne la petite image qui se reflète dans l'œil, ce qui explique que le mot *pupille*, au féminin, désigne aussi la prunelle de nos yeux.

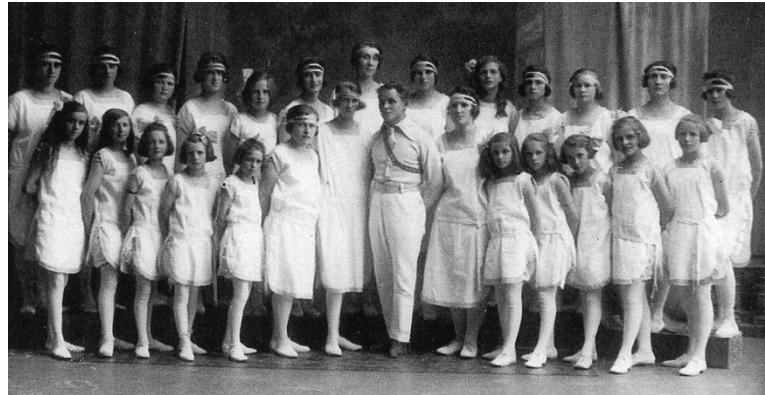
On constate que ce mot était employé, en ancien français, pour désigner l'élève d'un précepteur ; en anglais *pupil* et plus rarement en espagnol *pupilo* – *pupila* ont conservé le sens d'élève. On n'a donc pas tiré de rien cette dénomination pour nos groupes d'âge scolaire. On la trouve aussi, à la même époque, dans les sociétés de gymnastique de France. Actuellement, on observe encore des catégories de *pupilles* (plus rarement de *pupillettes*) dans les fédérations françaises d'échecs, d'escrime ou de karaté.

Dans notre canton, notamment pour contrer l'aspect misérabiliste du mot, l'appellation *jeune gymnaste*, calquée sur le *Jungturner* alémanique, est adoptée pour les garçons en 1975. Les *pupillettes* conservent officiellement leur nom jusque vers l'an 2000, probablement pour préserver une distinction avec les garçons, malgré la multiplication des groupes mixtes, et parce qu'on n'a pas vraiment trouvé un équivalent féminin. *Jeune gymnaste* avait pourtant le mérite d'être parfaitement épicène ! On a parlé de *jeunesse fille*, ce qui convenait pour désigner une catégorie, mais pas pour les personnes concernées.

Voilà pourquoi, sans doute, si vous tapez *pupillette* dans un moteur de recherche, vous ne trouverez aucune définition, mais un certain nombre de sites, dont la majorité sont ceux de sociétés de gymnastique vaudoises et romandes qui ont conservé ce nom pour certains de leurs groupes.



Journée cantonale des pupilles, Vevey, 1916 (la Patrie Suisse)



Les Ondines, pupillettes d'Yverdon-Ancienne, posent devant les Perce-Neige, 1919 (Documentation GymVaud)

Athlétisme. En Grèce antique, le *dôdékathlon* (*dôdeka* = douze) désigne ce que nous appelons généralement les douze travaux d’Hercule. *Athlon* signifie lutte, combat, épreuve ; l’*athlète* est celui qui lutte, dans le stade, à la guerre ou moralement contre l’adversité. Le mot est repris, dans toutes les langues, au XIX^e siècle, pour tout sportif (plus rarement toute sportive) ; les mots de la famille de *gymnastique* étant suffisants, il est cependant très peu utilisé dans nos sociétés et leurs textes officiels.

L’*athlétisme*, tel qu’on le conçoit aujourd’hui, se constitue progressivement, principalement en Angleterre, jusqu’à devenir une discipline olympique dès les premiers Jeux de 1896. Il s’organise en Suisse en 1905, en tant que section de la Fédération suisse de football et d’athlétisme, et comprend alors aussi les poids et haltères. Par contre, la SFG privilégie le concours artistique et les jeux nationaux, qui comprennent pourtant des disciplines (courses et sauts) rattachées aujourd’hui à l’athlétisme. Elle attend les années 1920, et la nécessité de contrer la concurrence, pour proposer le *décathlon* à ses individuels, qui deviennent donc des *gymnastes-athlètes* et fondent au sein de la SFG une Association fédérale des athlètes légers (donc sans haltères !). L’entrée du mot dans le vocabulaire des gymnastes marque le début de la longue saga des relations compliquées entre les deux associations, une histoire qui dépasse le cadre de cette rubrique...



Athlétisme en section, Lausanne AG, années 1940
(Documentation GymVaud)

JFM